

JUSTIFICATIFS A DEPOSER VIA LE LIEN FOURNI

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020 - 2021

La fiche d'inscription 2020-2021 **complétée, datée, signée de l'étudiant et du garant financier** s'éditera à l'issue de l'inscription en ligne

L'autorisation parentale pour les étudiants mineurs (à télécharger sur le site de l'UCO)

1 Photo d'identité au format jpeg

Carte Nationale d'Identité recto-verso ou du passeport de l'étudiant

Attestation de la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) ou Recensement (si JDC non effectuée)

Relevé de notes de Baccalauréat*

Relevés de notes de toutes les années effectuées après le baccalauréat (ex : université, BTS, prépa, école ...)- hors bachelier 2020

Accusé réception de la demande de transfert du dossier universitaire (si vous avez déjà été inscrit en université ou IUT)

Attestation de Responsabilité Civile de l'étudiant le couvrant **du 01/09/2020 au 31/08/2021**

Notification conditionnelle de bourses du CROUS 2020-2021 dans son intégralité (uniquement pour les étudiants boursiers)**

Attestation d'acquiescement de la cotisation **Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)*** - obligatoire pour les boursiers et les non boursiers** via le Crous => messervices.etudiant.gouv.fr

Mandat de prélèvement SEPA daté et signé + RIB (édition du mandat SEPA à l'issue de l'inscription en ligne)**

Avis d'imposition 2019 sur les **revenus 2018** (France) dans son intégralité sur lequel figure l'étudiant**

Acompte de 600€ payable en ligne lors de l'inscription sur notre site**

Pour « les stagiaires de la formation continue » selon votre situation :

Accord prise en charge de la formation d'un organisme public ou privé (si formation via l'employeur et autre)

Attestation d'Inscription à un Stage de formation (si inscrit Pôle Emploi)

Contrat de formation professionnelle établi par votre Faculté (si inscrit Pôle Emploi)

Contrat de Professionnalisation

Pour les « apprentis » :

Contrat d'Apprentissage

* Pour les études effectuées à l'étranger : remplacer « Baccalauréat » par diplôme de fin d'études secondaires.

** Ne concerne pas les Formations continues, Contrat de Professionnalisation et Apprentissage

*** Ne concerne pas les Formations continues et les Contrats de Professionnalisation